

## 2 Politique

### 43e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

## Les commissions techniques en lever de rideau

A.I.M

Luxembourg (Luxembourg)

LA ville de Luxembourg (Luxembourg), qui affiche un jeu fascinant entre l'ancien et le contemporain, accueille les assises de la 43e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), en même temps que la 8e édition du Parlement francophone des jeunes. L'événement, qui a pour cadre la chambre des députés du Grand-Duché de Luxembourg, coïncide cette année avec la célébration du 50e anniversaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, ce d'autant plus que l'organisation a vu le jour en 1967.

En prélude à la cérémonie solennelle d'ouverture de la session prévue aujourd'hui, les commissions techniques ont, en lever de rideau, planché sur des projets de résolutions et de

recommandations liées aux questions des affaires culturelles et parlementaires, de l'éducation, de la coopération et du développement. Des questions aussi importantes sur la problématique des enfants qui manquent de documents d'état-civil et son impact dans le développement économique. Ou encore les enjeux et défis de la jeunesse francophone et l'entrepreneuriat numérique, etc. Mais les principales théma-

tiques de cette rencontre se focalisent, entre autres, sur "les réformes des statuts de l'APF et le projet de révision des mécanismes de vigilance démocratique", "la diversité linguistique, culturelle et identités". Y sont attendus, les discours à forte tonalité solennelle du Grand-Duc Henri du Luxembourg et du secrétaire général de la Francophonie, Michaëlle Jean. Outre les auditions du secrétaire de l'Union interparlementaire, Martin

Chungong, du secrétaire général adjoint des nations unies et directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, et du président du forum francophone des Affaires, Steve Gentili, les travaux de cette assemblée déboucheront également sur l'élection du nouveau président de l'APF qui succédera à Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale de la République du Congo arrivé en fin de mandat. De même qu'il sera examiné le rapport

présenté par le Réseau des femmes parlementaires. Le Gabon, membre de l'APF, a tenu à honorer de sa présence l'événement, qui se tient dans un contexte particulier, en dépêchant une délégation, composée de parlementaires et fonctionnaires des deux chambres, avec à sa tête Richard Auguste Onouvié et Lucie Milebou Mboussou, respectivement président de l'Assemblée nationale et présidente du Sénat.

## Opposition

### L'UPGL quitte la CPNR



Le président de l'UPGL, David Mbadinga (micro), lors de son adresse...



...à la presse.

SM

Libreville/Gabon

Cette formation politique, jusqu'alors présidée par David Mbadinga, a annoncé qu'elle se retirait de la Coalition pour la nouvelle République (CNR) constituée autour de l'opposant Jean Ping. C'était samedi dernier, à la faveur

d'un point de presse à la Chambre de Commerce de Libreville.

L'UNION des patriotes gabonais loyalistes (UPGL) ne fait plus partie de la Coalition pour la nouvelle République (CNR), groupement politique constitué autour de Jean Ping, principal candidat de l'opposition à la Présidentielle du 27 août

2016. Le président de ce parti politique, David Mbadinga, qui se réclame de "la vraie opposition", l'a annoncé le week-end dernier, au lors d'un point de presse tenu à la Chambre de Commerce de Libreville.

Si l'orateur n'a dit rien sur les véritables raisons du divorce d'avec cette famille politique, il a néanmoins laissé entendre qu'il existe-

rait des "mains noires" qui visent à déstabiliser son parti. Ces personnes seraient d'ailleurs, selon lui, déjà identifiées. Il n'a toutefois pas manqué de les mettre en garde «si celles-ci persistaient à poursuivre leurs manœuvres de destruction de l'UPGL. Nous les dénoncerons et les désignerons nommément en apportant la preuve de leur

implication».

Dans tous les cas, cet ancien co-coordonnateur général de la campagne de Jean Ping a promis d'organiser, dans les tout prochains jours une nouvelle sortie, qui permettrait d'éclairer l'opinion sur les raisons qui l'ont conduit à se séparer non seulement de l'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA)

mais aussi des autres leaders de son camp politique. Finalement, David Mbadinga a tenu à souligner que si l'UPGL a aujourd'hui un problème de siège, seule la direction de son parti est habilitée à lui en trouver un autre. Ainsi, a-t-il conclu, «tout siège ayant été obtenu en dehors des procédures régulières n'engage pas le parti».

## Après la diffusion d'un documentaire sur France 2

### L'Adère de Missanda s'interroge sur les réelles motivations de ses auteurs

SM

Libreville/Gabon

DANS une déclaration à la presse, vendredi dernier, l'Alliance démocratique et républicaine (Adere) dirigée par Victor Missanda a réagi à la diffusion sur la chaîne publique française, "France 2", d'un documentaire sur le Gabon, et dont le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba était au centre. Ainsi, tout en condamnant ce qu'ils ont qualifié de comportements déstabilisateurs «orchestrés par un psychopathe appelé Robert Bourgi», Victor Missanda et les siens s'interrogent sur les réelles motivations et «l'obstination de ce personnage à vouloir ternir l'image d'une famille et d'un État qui lui ont pourtant tout donné».

Toute chose que les res-

ponsables de ce parti politique membre de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence disent ne pas comprendre, du moment où, pour eux, l'élection présidentielle est désormais derrière nous et que l'heure est à la réconciliation des filles et fils du Gabon. Toutefois, proposent-ils, «pour permettre à Robert Bourgi de défendre les intérêts du peuple gabonais, que ce dernier sollicite de manière officielle et régulière, la nationalité gabonaise auprès des autorités de notre pays». À ce titre, poursuit Victor Missanda, «peut-être pourrait-il se prévaloir d'une telle légitimité».

Cependant, a déclaré le président de ce parti, «en réponse à cette violation de la souveraineté du Gabon, l'Adere nourrit et affirme sa conviction selon laquelle l'organisation du Dialogue politique initié par le chef de l'État Ali Bongo Ondimba, est un acte politique

majeur». En ce sens que, a-t-il relevé, il a eu le mérite de réunir au sein d'un même cadre de discussion, les acteurs de la vie politique gabonaise ainsi que ceux de la société civile, afin de trouver des solutions de sortie de crise adaptées aux réalités socio-économiques et culturelles de notre pays.

Ainsi, cette aile dissidente de l'Alliance démocratique et républicaine réaffirme avec force, le refus de "toute forme de paternalisme" et croit les Gabonais intellectuellement et psychologiquement capables de trouver les solutions les plus appropriées aux problèmes entièrement gabonais.

Sur un tout autre plan, cette formation politique a déploré, par la voix de son leader, le comportement "violent" manifesté par certains compatriotes résidant à l'étranger, à l'endroit de plusieurs personnalités gabonaises.



Le Bureau exécutif de cette aile de l'ADERE, dirigée par Victor Missanda, lors d'une précédente déclaration à la presse.

Notamment en France et aux États-Unis. Face à ces agissements qu'il a également qualifiés de comportements déviants et de «frénésie antirépublicaine peu honorable, aussi bien pour ceux qui le pratiquent que pour le blason de notre pays», l'orateur a simplement appelé les uns et les autres à la conscience pa-

triotique et nationaliste. Tout comme il a interpellé le gouvernement de la République sur la nécessité d'attirer l'attention des autorités politiques des pays amis, afin que celles-ci prennent les mesures de protection nécessaires en faveur de tous les citoyens gabonais lors de leur séjour chez elles, tout autant que

les autorités gabonaises le font pour leurs compatriotes. Missanda a appelé «à examiner la possibilité d'introduire dans les lois de notre pays, une disposition visant à extradier tout citoyen gabonais se rendant coupable d'acte d'incivisme à l'étranger», tels que ceux observés ces derniers temps.